

CONTRAT NATURA 2000 - CAHIER DES CHARGES

«Restauration et Entretien des landes sèches»

5- HABITAT(S) CONCERNE (S)

Landes sèches atlantiques littorales à *Erica vagans* : 4040* (EUR 15)

Landes sèches européennes : 4030 (EUR 15)

6- OBJECTIFS POURSUIVIS

- ✓ Restaurer ou maintenir dans un bon état de conservation les landes sèches littorales groisillonnes.
- ✓ Enrayer les processus de fermeture des milieux (enfrichement).
- ✓ Maintenir la diversité biologique et lutter contre l'embroussaillage (progression des ronces, fougères et ajoncs).
- ✓ Maîtriser la fréquentation touristique.

Mesures :

- ✓ Restauration et entretien régulier.

Périmètres d'application : Côte sud de Groix (de Pen Men au Trou de l'Enfer).

PRE REQUIS :

Les pratiques rémunérées et non rémunérées s'entendent dans le cadre général du respect des règlements nationaux et européens en matière de sécurité, de normes sanitaires, d'urbanisme, etc...

Il est sous-entendu que tous nouveaux programmes ou projets de travaux devront faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences au regard des objectifs de conservation du site.

3- ENGAGEMENTS NON REMUNERES (NR), BONNES PRATIQUES DANS LE DOCUMENT D'OBJECTIFS

Le bénéficiaire s'engage à respecter les conditions suivantes :

Aucun remblai ni autre apport de matériaux exogènes ni déblais	NR
Aucun dépôt de déchets	NR
Aucun semis herbacé artificiel	NR
Aucune utilisation de produits phytosanitaires, sauf traitement localisé sur les espèces invasives si cela s'avérait nécessaire (avis d'experts). Aucun fertilisant ni amendement	NR
Interdiction de plan d'épandage (même de boues de station d'épuration) Interdiction d'épandage sauvage de fosses septiques	NR
Aucune nouvelle plantation	NR
Interdiction des feux de camp	NR
Aucune autorisation de pratiques sportives sur les landes (jugées néfastes dans le DOCOB pour la conservation des habitats) en dehors des voies et espaces aménagés pour l'accès du public	NR
Interdiction de défricher les landes, travailler le sol et replanter avec semis extérieurs	NR
Aucune circulation d'engins motorisés (motos, 4*4, voitures, quad...) en-dehors des voies et espaces aménagés existants	NR
Circulation interdite des vélos et chevaux en-dehors des voies et espaces aménagés existants	NR
Circulation des piétons sur les chemins canalisés, interdite sur les espaces mis en défens	NR
SIGNALETIQUE/ INFORMATION DU PUBLIC	
Mobilier réversible et intégré au paysage	NR
Aucune publicité ni signalétique commerciale	NR

4- ENGAGEMENTS REMUNERES

Les coûts mentionnés ci-dessous sont indicatifs et devront être précisés lors de la signature des contrats avec la réalisation de devis.

Cocher les cases correspondantes :

Intitulé du poste	Coût moyen HT (évolution possible avec devis)
RESTAURATION	
Broyage avec exportation de landes basses sèches (hauteur : de 0 à 40 cm) / entreprise spécialisée	1 600 € / ha + 600 € pour passer le matériel sur l'île
Broyage avec exportation de landes hautes sèches (hauteur : de 40 cm à 1 m) / entreprise spécialisée	2000 € / ha + 600 € pour passer le matériel sur l'île
Broyage avec exportation de landes hautes sèches (hauteur : de 1 m à 1,80 m) / entreprise spécialisée	2 600 € / ha + 600 € pour passer le matériel sur l'île
Broyage sans exportation de landes sèches / exploitant agricole de l'île	500 € / ha
Intitulé du poste	Coût moyen HT (évolution possible avec devis)

Suppression d'arbres et d'arbustes, diamètre 10 à 15 cm / entreprise spécialisée (passage de matériel sur l'île non inclus)	8 € / arbre + 2 € / m ³ pour les précautions environnementales + 16 € / m ³ pour l'exportation	
Suppression d'arbres et d'arbustes, diamètre 26 à 35 cm / entreprise spécialisée (passage de matériel sur l'île non inclus)	61 € / arbre + 2 € / m ³ pour les précautions environnementales + 16 € / m ³ pour l'exportation	
ENTRETIEN		
Fauchage sélectif / entreprise spécialisée (passage de matériel sur l'île non inclus)	300 € / ha	
Fauchage / exploitant agricole de l'île	200 € / ha	
Tenue d'un cahier de fauche	19,50 € / mois fauché	
MOBILIER D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION		
Panneau d'interdiction (prélèvement sable, circulation d'engins motorisés et de vélos sur le sentier côtier) (matériaux ; conception graphique non comprise)	150 € / u.	
Panonceaux sur potelet (matériaux + pose ; conception graphique non comprise)	130,56 € / u.	
Pictogrammes par 1.000 u. symbole fourni (matériaux visuel et support dibond)	2,10 € / u.	

5- MONTANT DES AIDES FINANCIERES

Les coûts des engagements rémunérés devront être évalués sur devis. Le montant des aides financières dépendra de ces derniers.

6- DUREE ET MODALITE

Durée : 5 ans.

Modalité : Les travaux devront être effectués entre octobre et février, en dehors des périodes de floraison et de nidification.

Chaque cahier des charges devra être accompagné, lors de la signature des contrats Natura 2000, d'un dossier récapitulatif des prescriptions techniques à respecter, adaptées aux caractéristiques du site.

7- JUSTIFICATIFS PERMETTANT LE CONTROLE DES ENGAGEMENTS

✓ *Pour les engagements non rémunérés :*

Contrôles sur le terrain du respect des bonnes pratiques non rémunérées.

✓ *Pour les engagements rémunérés :*

Calendrier et plan de situation des travaux ; surfaces restaurées concernées

Pour les aménagements :

Respect des prescriptions techniques (à détailler)

Factures

Pour la restauration et l'entretien :

Respect des prescriptions techniques (à détailler)

Factures

Cahier de fauche (parcelle, date de l'intervention, technique, exportation...)

Dates et périodes des travaux

Volume de matériaux exportés/localisation

8- INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Se référer à la partie VI du Document d'objectifs. Différents travaux, en cours de réalisation, devraient prochainement permettre de compléter la liste suivante.

- Suivi photographique (avant et après travaux)
- Suivi scientifique (avant et après travaux)
- Cartographie des habitats d'intérêt communautaire (méthodologie du CBN Brest), surfaces et état de conservation, et comparaison avec la cartographie de 2000
- Critères de dégradation utilisés par le CBN Brest pour la cartographie des habitats : Embroussaillage/enfrichement